

Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

Le Rouage - Volume 3 numéro 3 - Mai 2003

www.cpj.gouv.qc.ca

Bonjour à toutes et à tous!

En ce début de printemps où Dame Nature ne nous fait pas la vie facile, le Conseil permanent de la jeunesse attend avec beaucoup d'intérêt les premières actions en matière jeunesse que posera le gouvernement libéral élu le 14 avril dernier.

Plusieurs dossiers chauds dont le règlement avait été annoncé dans le budget de l'ex-ministre des Finances Pauline Marois sont donc actuellement en suspens. Le prochain budget du ministre Yves Séguin devrait apporter à tous des éclaircissements quant à plusieurs sujets qui intéressent de nombreux groupes de jeunes.

La question des jeunes en région sera certainement un enjeu majeur parmi tous les dossiers jeunesse. Les crédits d'impôt prévus afin de favoriser le retour de jeunes vers les régions éloignées et le financement du programme *Place aux jeunes* seront autant de dossiers que le CPJ suivra de près. De plus, les fonds destinés aux *Forums jeunesse régionaux* devront être confirmés lors du budget, comme les *Fonds régionaux d'initiative jeunesse (FRIJ)*.

Le Conseil permanent de la jeunesse suivra avec attention des dossiers comme le programme *Ça bouge après l'école*, dont l'objectif est d'offrir aux élèves du secondaire des activités parascolaires après les heures de classe. De la même façon, l'élargissement du programme *Solidarité Jeunesse* aux jeunes âgés de 21 à 24 ans retiendra notre attention.

La question plus large du *Plan d'action jeunesse* méritera également qu'on s'y attarde longuement : le projet de guichet unique *Contact Jeunesse*, déjà bien entamé, devra être poursuivi. Pareillement, les sommes prévues pour la continuité de services offerts aux jeunes et les efforts mis de l'avant afin de créer une *Décennie de l'entrepreneuriat* devront être menés à terme.

La révision des dépenses admises dans le calcul de l'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants de nos réseaux collégiaux et universitaires devra aussi être effectuée.

Enfin, la question du régime québécois d'assurance parentale devra être réglée. La mesure transitoire qui avait été suggérée en attendant le règlement avec Ottawa, bien qu'incomplète, devra selon nous être préservée afin de ne pas nuire au désir des travailleurs autonomes d'avoir des enfants.

Tout autant de dossiers importants que suivra le Conseil permanent de la jeunesse dans les semaines à venir. Soyez d'ailleurs assurés que nous vous tiendrons au courant de tous les résultats dont nous aurons connaissance.

Au plaisir,

Patrick Lebel
Président

LE SOMMAIRE

Vous trouverez dans ce numéro un article sur la mission du Conseil permanent de la jeunesse en Belgique, sur la participation citoyenne des jeunes des communautés ethnoculturelles, sur la 2e édition du guide des droits "Au nom de la loi, j'ai aussi des droits", et bien plus!

Bonne lecture!

Visitez notre site Internet!

www.cpj.gouv.qc.ca

Mission du Conseil permanent de la jeunesse en Belgique

Ce mois-ci, une délégation de 11 personnes dirigée par le Conseil permanent de la jeunesse se rendra en Belgique pour une mission d'envergure. Objectifs : accroître la coopération avec les jeunes Belges sur plusieurs dossiers d'intérêt commun et alimenter la réflexion du Conseil sur plusieurs de ses recherches.

Cette mission est organisée par le Comité des relations internationales (CAI) du CPJ, codirigé par la vice-présidente du CPJ Geneviève Baril et par Youri Chassin, membre du Conseil. Le CAI a décidé d'effectuer cette mission pour différentes raisons lors de la réalisation de son plan d'action.

Objectifs de mission

D'abord, le CPJ a accueilli en 2002-2003 trois délégations de jeunes Belges, en collaboration avec l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. Le réseau de contacts dans ce pays s'est donc considérablement développé au cours de cette année.

Ensuite, le Conseil travaille actuellement sur différents dossiers de recherche dans le cadre de son rôle de conseiller jeune du gouvernement du Québec. Ces dossiers sont principalement l'arrimage des programmes sociaux/école ouverte sur son milieu, l'évaluation par les jeunes de leurs expériences vécues avec la Direction de la protection de la jeunesse, la prostitution chez les jeunes et la participation citoyenne.

Afin d'alimenter la réflexion du CPJ sur ces dossiers, le CAI rencontrera lors de la mission de nombreux Belges qui s'intéressent de près à ces problématiques. Ces exercices de comparaison permettront aux membres du CAI de mieux évaluer les réalités québécoises et d'apporter des suggestions d'amélioration originales et efficaces.

La mission permettra également à ses participants de connaître une expérience unique en sol étranger. Elle s'inscrit clairement dans la démarche d'ouverture sur le monde engagée par les principaux acteurs politiques québécois. Elle comportera un volet éducatif et politique, par la visite de parlements et la rencontre de décideurs politiques et syndicaux par exemple.

Enfin, le CPJ vise par cette mission à échanger avec son homologue belge, le Conseil de la jeunesse d'expression française, sur différentes questions d'intérêt public. Plus particulièrement, les membres du CAI souhaitent renforcer la collaboration entre les jeunes francophones de la planète sur des dossiers d'envergure mondiale, tel que la diversité culturelle par exemple.

Le CPJ vise entre autres par cette mission à échanger avec son homologue belge, le Conseil de la jeunesse d'expression française

La responsabilité de cette mission a été confiée à Félix Turgeon, membre du CAI. Quatre des onze participants à la mission ne seront pas des membres du CPJ, mais des jeunes provenant d'organisations œuvrant auprès des jeunes Québécois.

Le Québec et l'international

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une plus grande ouverture du Québec à l'international. Lors du Sommet du Québec et de la jeunesse qui s'est déroulé en février 2000, l'ouverture sur le monde était effectivement l'un des quatre grands chantiers sur lesquels les participants étaient amenés à se prononcer. Par la suite, le Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec en avril 2001, a confirmé les préoccupations majeures de la jeunesse québécoise quant à la mondialisation.

Pour donner suite à cette effervescence, le Conseil permanent de la jeunesse s'est doté du Comité des affaires internationales afin d'œuvrer à tisser des liens de solidarité avec des jeunes issus d'autres cultures, qu'ils soient du Québec ou de d'autres pays.

Recherche du CPJ

La participation citoyenne des jeunes des communautés ethnoculturelles

A la veille du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, le Conseil des relations interculturelles (CRI) a posé un grave constat, qui préoccupe grandement le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) :

Les jeunes des groupes ethnoculturels [...] sont absents du paysage politique et des institutions de la société québécoise. (1)

Pour approfondir la question, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) réalise présentement une étude, avec la collaboration du CRI. L'absence de ces jeunes parmi les grandes organisations de la jeunesse québécoise a des conséquences. À cause d'elle, les mesures issues du Sommet de 2000 et la politique de la jeunesse tiennent bien peu compte de leur réalité.

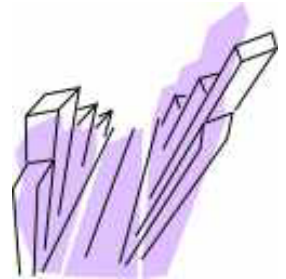
Mais à plus long terme, si l'on désire que le nouveau visage multiethnique de la société québécoise se reflète dans ses institutions, cette absence augure bien mal. En effet, les organismes jeunesse (fédérations étudiantes, regroupement de travailleurs, etc.) sont bien souvent des tremplins menant à des postes de décision de la société québécoise.

L'étude entreprise vise d'abord à déterminer de façon plus précise la place qu'occupent en 2003 les jeunes des groupes minoritaires au sein des instances de concertation de la jeunesse québécoise.

Dans une première étape, le CPJ a donc envoyé à une centaine d'organismes jeunesse nationaux ainsi qu'à une centaine d'organisations des communautés culturelles un questionnaire. Ce questionnaire vise à déterminer la place des jeunes issus de l'immigration ou des communautés visibles au sein de ces organisations.

Mais le CPJ désire aller plus loin, en explorant quels sont les facteurs qui limitent la participation des jeunes des minorités aux instances de concertation de la jeunesse québécoise. C'est pourquoi nous demandons aussi à ces organismes de nous mettre en contact avec des jeunes des minorités faisant partie de leur "réseau". Les personnes visées par cette enquête sont âgées de 18 à 29 ans. Elles doivent soit provenir de

l'immigration (être nées à l'extérieur du Canada, ou avoir au moins un parent ou grand-parents né à l'extérieur du pays), soit appartenir à des minorités visibles.



La deuxième étape consistera à réaliser une douzaine d'entrevues avec des jeunes des minorités qui s'impliquent. Ces jeunes seront actifs dans des organismes des minorités, ou dans d'autres lieux de participation (à l'échelle internationale, canadienne, ou plus locale). On voudra notamment voir quelles sont leur connaissance et leurs perceptions des organismes de concertation de la jeunesse québécoise. Le but sera donc de savoir dans quelle mesure ils seraient intéressés à s'impliquer davantage dans ces lieux, et quels sont les obstacles qu'ils y perçoivent.

La dernière étape visera à mettre en contact des jeunes dans le cadre des groupes de discussion. Les jeunes des minorités impliqués seront ainsi réunis afin de confronter leurs perceptions de la problématique, et de formuler quelques pistes de solution, le cas échéant. Le rapport comprendra également un bilan sociodémographique basé sur le recensement de 2001 et une revue des écrits sur la participation civique des jeunes des communautés culturelles.

À la suite de cette recherche, le CPJ posera des actions concrètes pour faire en sorte que les jeunes de toutes origines soient plus présents au sein de ces instances. Pour atteindre cet objectif, le Conseil envisage notamment de mettre en contact des jeunes des groupes minoritaires qui s'impliquent avec des jeunes majoritaires qui participent aux instances de concertation de la jeunesse québécoise, par exemple dans le cadre d'un forum de discussion interculturel.

C'est donc un dossier à suivre : n'hésitez pas à nous contacter pour y contribuer!

Georges Lemieux, agent de recherche au CPJ
georges.lemieux@cpj.gouv.qc.ca

1. (Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES, *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise*, Avis, 1999, p.16)

Au nom de la loi, j'ai aussi des droits!

2e édition du guide destiné aux jeunes

Quels sont les droits des jeunes âgés de moins de 18 ans en cas d'arrestation et de détention? Peuvent-ils être fouillés? Doivent-ils décliner leur identité? Que vient changer la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2003?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles vient répondre le nouveau Guide des droits et obligations des jeunes en cas d'arrestation et de détention, « *Au nom de la loi, j'ai aussi des droits* », lancé à la Maison des jeunes Quinka-Buzz, à Montréal, le 6 avril dernier.

Six organismes partenaires ont participé à la mise à

jour de ce guide : Éducaloi, l'Aide juridique jeunesse de Montréal, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le Conseil permanent de la jeunesse, la Ligue des droits et libertés et le Regroupement des maisons de jeunes du Québec.



Les guides sont vendus trois dollars. Pour vous procurer un ou plusieurs exemplaires:

Regroupement des maisons de jeunes du Québec

3958, rue Dandurand
Montréal, (Québec) H1X 1P7
Téléphone : (514) 725-2686
Télécopieur : (514) 725-0700
rmjq@cam.org

Éducaloi

Un accès au droit pour les jeunes

Éducaloi est, depuis mars 2000, un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'informer les citoyens de leurs droits et obligations en mettant gratuitement à leur disposition des outils de vulgarisation juridique.

Les nouvelles technologies de l'information offrent une tribune de choix pour joindre le public québécois, c'est pourquoi la porte d'entrée virtuelle qu'est www.educaloi.qc.ca donne accès à l'ensemble des outils développés par l'organisme.

Jeune pour jeunes

S'adressant spécifiquement aux jeunes et aux intervenants jeunesse, Éducaloi a mis sur pieds *Jeune pour jeunes*, un outil qui explique simplement le système de justice pénale pour les adolescents. Une bande dessinée électronique, des capsules d'information juridique ainsi qu'un rallye virtuel composent actuellement *Jeune pour jeunes* :

- BOM-343

Par l'intermédiaire de cette bande dessinée aux illustrations originales, aux personnages attachants et aux textes empruntant les mots des adolescents, les jeunes sont amenés à se

questionner sur plusieurs concepts juridiques : taxage, complot, possession simple de drogue, etc.

- Capsules d'information juridique

Près de quarante capsules, prenant la forme de questions/réponses, constituent la charpente de *Jeune pour jeunes*. Chaque capsule porte sur un sujet particulier, présenté au moyen d'une mise en situation qui colle à la réalité des jeunes. De l'arrestation à l'exécution de la peine imposée par le tribunal, Éducaloi décortique les principales étapes que peut traverser un dossier jeunesse et répond aux questions relatives aux victimes et aux infractions reliées aux stupéfiants.

- Rallye virtuel

Avec ses 25 questions reliées à la bande dessinée, le rallye permet, à la lumière des informations contenues dans les capsules d'information juridique, de tester ses connaissances de façon amusante.

La BD, les capsules et le rallye font de *Jeune pour jeunes* un outil d'apprentissage complet sur le système de justice pénale pour les adolescents !

Le coin documentaire

Salutations à tous nos fidèles lecteurs! Il me fait plaisir de vous entretenir à nouveau sur les différentes ressources documentaires existantes dans le domaine de la jeunesse.

Ma chronique d'aujourd'hui dérogera quelque peu de son format habituel. En effet, il arrive souvent pour qui veut initier une recherche sur les jeunes dans un domaine spécifique de se confronter à un manque d'outils de départ qui permettent d'orienter une démarche de recherche. C'est donc dans cet esprit que je vous présente aujourd'hui (si vous ne les connaissez déjà) trois sites Internet : un dans le domaine social soit celui de la protection de la jeunesse et les deux autres reliés au monde de l'éducation.

L'Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec constitue un partenariat avec cet organisme et des chercheurs de l'Université Laval. Le site comprend un large éventail d'informations notamment une série de programmes de soutien pour les chercheurs et les étudiants, ainsi que pour les intervenants sur le terrain. Les sujets sur lesquels se penche l'Institut de façon plus spécifique sont les suivants : famille et milieu de vie, santé physique et mentale, pauvreté, abus physiques et sexuels, violence. On peut ainsi sur ce site prendre connaissance des très nombreuses publications des chercheurs rattachés à l'Institut, rapports de recherche, de sensibilisation, conférences vidéos, etc. On doit aussi signaler que la majorité des publications mentionnées sont téléchargeables gratuitement en format PDF. Le site comprend également une liste de liens fort utiles et bientôt des cédéroms d'apprentissage! Bref, vous aurez compris que si vous faites des recherches sur les jeunes en difficulté ou sur la protection de la jeunesse, c'est une référence à consulter sans tarder!

Le Réseau éducation-médias quant à lui s'est donné comme mission d'aider à développer l'esprit critique des jeunes à l'égard des médias. Il comprend des sections sur différents enjeux telles la violence dans les médias, la haine sur Internet, la protection de la vie privée. Il

comprend entre autres une section traitant des sujets d'actualités, une autre section donne accès à une foule de documents que l'on peut imprimer ainsi qu'à des liens d'intérêt. Mentionnons pour terminer que le site offre une section impressionnante de ressources (liens Internet, activités, conférences) aux parents et aux professeurs pour les aider dans leur travail auprès des jeunes. Tous ceux et celles qui s'intéressent aux phénomènes des médias et de leur interaction avec les jeunes auraient tout intérêt à visiter ce site.

Enfin, je vous parle d'un site appelé l'Infobourg qui se veut « *un site d'information en éducation qui vous présente l'actualité d'ici et d'ailleurs. Il s'adresse à tous les intervenants scolaires ainsi qu'aux parents.* » Il comprend notamment un survol de l'actualité en éducation, des nouveaux sites Internet, etc. Une autre section est consacrée à divers dossiers liés au monde de l'éducation tel l'apprentissage par projets et le *Plan de réussite scolaire*. On trouve aussi dans cette section un forum de discussion où il est possible d'échanger sur tous sujets et bien d'autres. Le Répertoire quant à lui se veut une section vers d'autres ressources comme les sites spécialisés, le réseau des établissements ou des outils de référence tels que des encyclopédies et des dictionnaires. On peut dire sans se tromper qu'il s'agit d'une référence indispensable pour quiconque mène des recherches dans le vaste monde de l'éducation.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui, j'espère vous retrouver lors de notre prochaine parution.

Serge Bertin 

Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec
<http://www.centrejeunessedequbec.qc.ca/institut/index.html>

Réseau éducation-médias
<http://www.media-awareness.ca/francais/index.cfm>

L'Infobourg
<http://www.infobourg.qc.ca/visite/>

Exercice de la citoyenneté

Le Forum jeunesse de Montréal a tenu le 5 avril dernier l'Événement régional jeunesse 2003 auquel a participé le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC). La conférence de M. Christian Giguère, directeur du CDEC, intitulée *Être citoyen au Québec ou exercer une citoyenneté québécoise*, a suscité un intérêt chez certains intervenants. Si vous voulez sensibiliser votre organisation ou organisme à l'importance de la participation civique et aux principaux enjeux entourant l'exercice de la citoyenneté au Québec, le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté peut offrir une rencontre afin de répondre à vos besoins en cette matière. Le CDEC peut favoriser la réflexion et aider à donner une dimension citoyenne à vos pratiques par des ateliers ou conférences, généralement suivis d'une période d'échanges et de discussion.

Pour plus d'information :
Christian Giguère, directeur
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)
(514) 729-4933
cdec@cdccitoyennete.com

Les jeunes en chiffres

Tout au cours de leur adolescence, les jeunes Québécois délaissent graduellement la pratique d'activités physiques. De plus, on observe une différence significative entre les sexes, les garçons s'adonnant à la pratique d'activités physiques davantage que les filles.

Selon les données de l'Enquête sociale et de santé de 1998, 66 % des Québécois et 37 % des Québécoises de 15-16 ans pratiquent des activités physiques trois fois par semaine ou plus (à raison de 20 minutes par séance). À 17-19 ans, cette proportion diminue à 40 % chez les garçons et à 23 % chez les filles. Finalement, chez les 20-24 ans, on ne retrouve plus que 35 % des garçons et 22 % des filles qui pratiquent des activités physiques trois fois par semaine ou plus.

Source : Kino-Québec, 2000. *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes*, Avis du comité scientifique de Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, p. 9.

EN BREF

AVEZ-VOUS
TU?

Les publications du Conseil



*Actes du colloque
"Vivre à l'ère précaire"*
Mai 2003

*Mémoire
"Un Québec qui se fout de sa jeunesse?"*
Octobre 2000

*Mémoire
"Pour une participation significative
des jeunes au sein de la fonction
publique québécoise"*
Septembre 1990

Pour nous joindre

Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Ste-Anne, 2e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : (418) 644-9595
Sans frais : 1 800 363-1049
Télécopie : (418) 646-0798

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca
www.cpj.gouv.qc.ca